



Association pour le développement de l'éducation en Afrique

Biennale de l'éducation en Afrique  
(Libreville, Gabon, 27-31 mars 2006)

**Programmes DPE efficaces et généralisables**

**Session parallèle C- 3**

**Préparer l'enfant à l'école :  
organiser des interventions  
holistiques pour l'apprentissage  
dès les premières années**

---

L'expérience du Sénégal en matière de prise en  
charge de la petite enfance : La case des tout-petits

---

*Par M<sup>me</sup> NDèye Khady Diop MBAYE  
Directrice Générale de l'Agence Nationale de la Case des Tout-Petits*

Document de travail  
en cours d'élaboration  
**NE PAS DIFFUSER**

**DOC C-3.3**

• Version originale en français •

Ce document a été préparé par l'Agence nationale de la Case des tout-petits pour la biennale de l'ADEA (Libreville, Gabon, 27-31 mars 2006). Les points de vue et les opinions exprimés dans ce document sont ceux de(s) l'auteur(s) et ne doivent pas être attribués à l'ADEA, à ses membres, aux organisations qui lui sont affiliées ou à toute personne agissant au nom de l'ADEA.

Le document est un document de travail en cours d'élaboration. Il a été préparé pour servir de base aux discussions de la biennale de l'ADEA et ne doit en aucun cas être diffusé dans son état actuel et à d'autres fins.

© Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) – 2006

**Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)**

Institut international de planification de l'éducation

7-9 rue Eugène Delacroix

75116 Paris, France

Tél. : +33(0)1 45 03 77 57

Fax : +33(0)1 45 03 39 65

adea@iiep.unesco.org

Site web : [www.ADEAnet.org](http://www.ADEAnet.org)



## Table des matières

<b>INTRODUCTION</b>	<b>6</b>
<b>PRESENTATION DE LA CASE DES TOUT-PETITS</b>	<b>6</b>
<b>LA CASE DES TOUT-PETITS COMPREND ACTUELLEMENT</b>	<b>6</b>
<b>CONTENUS DES PROGRAMMES</b>	<b>6</b>
<b>ENCADREMENT</b>	<b>9</b>
<b>GESTION DE LA CASE DES TOUT-PETITS</b>	<b>9</b>
<b>PLAIDOYER</b>	<b>10</b>
<b>CADRE PARTENARIAL</b>	<b>10</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>11</b>

## Remerciements

Nous adressons nos sincères remerciements à Monsieur le Président de la République pour sa volonté politique en faveur de la petite enfance et à tous nos partenaires, en particulier l'UNICEF, l'UNESCO, l'ADEA, le PAM, Counterpart International, le Gouvernement Luxembourgeois, et toutes les collectivités locales du Sénégal pour leur soutien au programme de DIPE au Sénégal.

## Liste d'acronymes et abréviations

ANCTP	:	Agence Nationale de la Case des Tout-Petits
CTP	:	Case des Tout-Petits
CCF	:	Christian Childre Fund
DIPE	:	Développement Intégré de la Petite Enfance
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
UNICEF	:	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNESCO	:	Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture

## Introduction

Depuis l'avènement du gouvernement de l'Alternance en 2000, la politique de développement de la Petite Enfance a été inscrite comme une priorité nationale de développement économique et social. Cela s'est traduit par l'implantation d'un programme nationale de la Case des Tout-Petits et la création d'une Agence Nationale de la Case des Tout-Petits.

Le gouvernement entend ainsi promouvoir le développement de la Petite Enfance par l'implantation de cases des tout-petits en faveur des couches de population les plus défavorisées, des zones rurales et des banlieues urbaines pauvres où des milliers d'enfants attendent une occasion pour apprendre et partager les mêmes avantages que leurs frères des zones urbaines.

Ce programme cible les enfants de 0 à 6 ans. Ce découpage de la cible est significatif et novateur dans la mesure où il entend mettre le focus sur les enfants de 0 à 3 ans qui ont toujours été en marge de tout système de prise en charge globale et intégrée.

Il s'agit pour l'Etat d'édifier un cadre nouveau d'éducation et d'épanouissement pour tout enfant sénégalais quel que soit le niveau socio-économique de ses parents.

## Présentation de la Case des Tout-Petits

La Case des Tout-Petits est une structure communautaire de prise en charge de la petite enfance de 0 à 6 ans créée sous l'initiative personnelle du Président de la République Maître Abdoulaye WADE, dès l'avènement de l'Alternance au Sénégal en Mars 2000. Elle est très belle, attrayante et bien équipée.

### 1) La Case des Tout-Petits comprend actuellement :

- deux bâtiments de forme hexagonale dont un atelier des cinq sens pour éveiller et stimuler l'intelligence et une salle des mères pour les séances d'information, d'éducation et de formation des parents et des communautés;
- une cuisine pour préparer des repas pour les enfants ;
- une infirmerie pour les soins et le suivi sanitaire des enfants ;
- un bureau destiné à l'encadrement ;
- un magasin pour le stockage des vivres ;
- des toilettes adaptées et une cour extérieure aménagée pour abriter des activités extra-muros et des micro-projets d'appui au financement des activités de la Case;
- la barre oblique qui accompagne la pente de la toiture symbolise l'enracinement dans notre culture. Le léger dépassement par rapport au sommet symbolise l'ouverture de l'enfant aux apports féconds des autres cultures.

### 2) CONTENUS DES PROGRAMMES

La Case des Tout-Petits développe une approche holistique et intégrée du Développement de la Petite Enfance en mettant à profit tous les volets pour satisfaire les besoins du jeune enfant : éducation, santé, nutrition, protection, environnement etc...

La prise en charge des tout-petits ne peut se faire de façon cloisonnée. Elle doit concerner de façon intégrée toutes les facettes de la vie de l'enfant : besoin de vivre et de bien vivre, besoin de développer toutes ses fonctions, besoin de protection et d'expression.

## **2.1 – Le Volet éducatif**

Ce volet comprend les activités d'éveil et de socialisation qui développent les capacités intellectuelles, psychomotrices et socio-affectives du jeune enfant afin de lui permettre d'aborder dans de bonnes dispositions les apprentissages scolaires.

Dans la Case des Tout-Petits plusieurs activités sont offertes au jeune enfant : activités graphiques, activités langagières, activités logicomathématiques, activités psychomotrices, activités artistiques, comptage, activités perceptivo motrices.

## **2.2 – Le Volet NTIC**

Les enfants sont initiés à l'environnement de l'ordinateur et à l'utilisation de supports multimédias (CD-ROM éducatifs, DVD, etc.).

## **2.3 – Le Volet santé**

Chaque case est dotée d'une boîte à pharmacie. Les animateurs polyvalents de la Case des Tout-Petits assurent avec l'appui des Mères Assistantes, le suivi pondéral de chaque enfant, le déparasitage.

Les agents de santé collaborent au fonctionnement de l'infirmerie et assurent les pansements des plaies, le dépistage de certaines carences, la prévention des maladies transmissibles par la vaccination.

Le volet sanitaire sera fortement pris en compte dans le programme de développement de la Petite Enfance avec une attention particulière sur la prévention.

Chaque structure est dotée du minimum de médicaments dont une mère devrait disposer à la maison. Les moniteurs ont formés en conséquence, pour assurer quelques soins de santé primaire ou préventive : désinfection ou pansement de plaies, dépistage des carences nutritionnelles et des troubles de la vision ...

La Case des tout-petits qui désormais est le lieu d'harmonisation des approches du développement de la Petite Enfance, est un centre d'informations, de formation et de sensibilisation des parents sur les aspects liés à l'hygiène individuelle et collective, à l'alimentation de l'enfant, pour mieux assurer le suivi au sein de la famille.

## **2.4 – Le Volet nutritionnel**

Il comprend un volet de renforcement nutritionnel par la préparation de repas par les Mères Assistantes et par la supplémentation en vitamine A.

Les enfants dans beaucoup de cases surtout en milieu rural et péri urbain, bénéficient de repas enrichis.

L'alimentation revêt une importance capitale dans la croissance et l'apprentissage des enfants. Ainsi, un programme d'alimentation impliquant fortement les parents et les collectivités locales accompagne le dispositif mis en place.

Les enfants fréquentant la Case des tout-petits bénéficient de repas enrichis en fonction des déficiences dépistées dans la localité. Un accent particulier sera également mis sur l'éducation nutritionnelle des mères. Celle-ci sera axée sur l'allaitement maternel et la conduite du sevrage.

Il s'agira aussi de faire des associations de denrées alimentaires localement disponibles et d'établir des menus pour diversifier l'alimentation et améliorer sa qualité nutritive. Pour assurer un

approvisionnement correct en produits d'origine animale et en légumes, le petit élevage et la maraîchage seront encouragés avec un financement de micro-projets.

## 2.5 – Protection

La protection repose sur l'encouragement à l'enregistrement à la naissance, à l'éducation des parents sur les accidents domestiques néfastes aux enfants, et sur les violences faites aux enfants, sur la satisfaction des besoins des enfants. Actuellement des émissions radiophoniques sont en train de voir le jour au Sénégal pour égayer les enfants mais aussi sensibiliser les parents.

## 2.6 – Education des parents, des familles et des communautés

La Case des Tout-Petits est aussi un lieu d'information, de formation et de sensibilisation des parents sur les aspects du développement de la petite enfance (santé, nutrition, éducation, protection). Ce qui leur permet d'assurer le suivi des jeunes enfants au sein de la famille.

## 2.7 – Le Projet Parrainage Bébé

Le Projet Parrainage Bébé a pour ambition majeure de promouvoir un système de solidarité autour de l'enfant de la conception à l'âge de 6 ans afin de lui créer les conditions requises pour favoriser sa bonne prise en charge pour un avenir meilleur.

Dans ce projet, les femmes enceintes qui habitent aux alentours de la Case sont recensées et sensibilisées par des Relais pour qu'elles respectent les visites prénatales et qu'elles fassent un accouchement assisté. Après l'accouchement une Marraine aide la mère à déclarer son bébé sur le registre d'Etat Civil et lui ouvre un compte bancaire bloqué jusqu'à 6 ans.

L'enfant dès la naissance vient régulièrement à la Case des Tout-Petits avec sa maman jusqu'à 2 ans où il viendra seul.

Le Parrain ou la Marraine est la bonne volonté qui décide de soutenir le parent et plus particulièrement la mère pour une meilleure prise en charge de l'enfant.

Il devra :

- Veiller à l'enregistrement du nouveau né à l'état civil ;
- Ouvrir un compte d'épargne et constituer une épargne pour l'enfant au niveau de la Poste ;
- Veiller à la bonne gestion de l'épargne ;
- Veiller à la satisfaction des besoins matériels, sanitaires et nutritionnels de l'enfant ;
- Etre en contact régulier avec le relais et les parents ;
- Inscrire l'enfant dans une Case des tout-petits ;
- Inscrire l'enfant dans une école primaire à l'âge de 6 ans ;
- Participer aux rencontres des paires organisées par l'ANCTP (réseautage).



### 3) ENCADREMENT

L'encadrement dans la Case des Tout-Petits comprend :

- des animateurs polyvalents pour la mise en œuvre des contenus ;
- des mères assistantes qui constituent un personnel d'appui aux activités ;
- une grand-mère qui présente aux enfants des contes porteurs de valeur morale et culturelle ;
- un ou deux Maîtres initient les enfants à l'éducation religieuse.

Les animateurs sont supervisés par des inspecteurs de l'éducation préscolaire coordonnateurs des antennes régionales de l'Agence Nationale de la Case des Tout-Petits.

Les animateurs polyvalents sont recrutés avec un niveau de formation général sanctionné par le BFEM (diplôme de 4<sup>ème</sup> année de l'enseignement secondaire) et sont formés d'abord pendant 2 mois par l'ANCTP ensuite pendant 6 mois à l'approche holistique dans les écoles de formation d'instituteurs (EFI).

La nouvelle Politique Nationale de Développement Intégré de la Petite Enfance introduit une série d'innovations et d'approches innovantes dans le domaine de la prise en charge du jeune enfant.

Le jeune enfant est ciblé de la conception à 8 ans.

Il est considéré comme sujet et objet de droit avec des besoins et aspirations spécifiques à respecter. Son individualité doit être respectée, en relation étroite avec les valeurs positives du milieu.

Les droits de l'enfant sont pour la Politique Nationale de Développement Intégré de la Petite Enfance au cœur de la formation. Or ces droits sont égaux, indivisibles et simultanés. C'est pourquoi la prise en charge de l'enfant doit être également éducative, sanitaire, nutritionnelle, environnementale et de protection et se faire en même temps.

Le jeune enfant n'est plus seulement pris en charge par les structures formelles ou non formelles : écoles maternelles publiques ou privées, garderies communautaires... il l'est aussi par les parents, les familles et toutes les composantes des communautés dans une optique de co-prise en charge dont l'animateur polyvalent doit être le coordonnateur principal.

La prise en charge des tout-petits se fait également dans une optique de pérennisation où la communauté prend une part active, d'où la nécessité d'une formation des comités de gestion qui sont les acteurs privilégiés de l'appropriation communautaire progressive et pérenne des structures DIPE.

La prise en charge du jeune enfant se fait dans un contexte de globalisation caractérisé par l'émergence de nouvelles technologies de l'information et de la communication, la compétitivité, le co-devenir (Union Africaine, NEPAD, idéaux des Nations Unies) et l'émergence de facteurs liés à l'environnement.

### 4) Gestion de la Case des Tout-Petits

Pour gérer la Case des Tout-Petits, une Assemblée Générale des habitants du village ou du quartier est organisée sous la présence de l'autorité administrative pour choisir un comité de supervision d'une trentaine de membres. Ce groupe désigne en son sein un comité de gestion de 6 à 7 membres qui gère la structure.

Au plan institutionnel, des antennes régionales de l'ANCTP ont été installées dans chaque chef lieu de région pour assurer la gestion du secteur au niveau local.

## **5) Plaidoyer**

Une Grande Journée Nationale de la Petite Enfance a été instaurée pour mobiliser tous les segments de la société sénégalaise autour du développement de la petite enfance. Les représentants de toutes les régions du Sénégal participent à cette grande manifestation organisée chaque année à Dakar au mois de décembre.

## **6) Cadre partenarial**

L'Agence Nationale de la Case des Tout-Petits collabore avec tous les départements ministériels et services nationaux intervenant dans le domaine de la Petite Enfance : santé, éducation, famille, environnement, information, culture, agriculture...

Un partenariat soutenu est entrain d'être développé avec les collectivités locales (conseil rural, conseil municipal, conseil régional) pour solliciter leur appui dans la mise en œuvre du Développement Intégré de la Petite Enfance.

Du fait du caractère multisectoriel du programme national de la Case des Tout-Petits, un partenariat multiforme est développé par l'Agence Nationale de la Case des Tout-Petits.

Dans la mise en œuvre du programme de la Case des Tout-Petits, l'Agence collabore avec des ONG comme Plan Sénégal, CCF, Aide et Action, Counterpart International et les Associations de Femmes.

Les agences du système des nations unies comme l'Unicef, l'Unesco, le PAM et la Coopération Luxembourgeoise nous soutiennent dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Développement Intégré de la Petite Enfance.

## **7) Documentation disponible a l'ANCTP**

### **6.1 – Dépliants sur la Case des Tout-Petits, sur le Projet Parrainage Bébé**

### **6.2 – Politique Nationale de Développement de la Petite Enfance**

### **6.3 – Formation**

- Manuel de Référence pour la formation
- Curriculum
- Cahier d'activités de la Petite Enfance

### **6.4 – Etudes**

- Soins aux jeunes enfants
- Etude sur le dispositif de gestion et d'aménagement de la Case des Tout-Petits
- Elaboration d'un cadre de référence sur la qualité

### **6.5 – Santé - Nutrition**

- Registre de pesée
- Fiche de suivi pondéral

### **6.6 – Programme d'éducation parentale**

- Manuel de gestion communautaire de la CTP

- Case des Tout-Petits en images

## 6.7 – Revue bimestrielle

- Cassettes audiovisuelles
- Emissions radiophoniques
- Cassettes vidéo
- CD

## 8) CONCLUSION

Cette expérience est développée depuis seulement cinq années au Sénégal où existe une volonté politique réelle de prise en charge holistique et intégrée de la Petite Enfance. C'est cela qui a permis l'institutionnalisation d'une Grande Journée Nationale de la Petite Enfance et la création d'une revue bimestrielle intitulée "Tuut-tank" c'est-à-dire le tout-petit.

Le gouvernement du Sénégal est convaincu de l'importance capitale du développement intégré de la Petite Enfance car c'est le moyen le plus sûr pour améliorer les perspectives d'avenir de la prochaine génération.

En investissant sur la Petite Enfance, le Sénégal pourra jouir demain d'une population hautement compétente et bien instruite, socle d'une économie prospère et d'une réelle démocratie.